

## Budget 2011 : une catastrophe

Le projet de loi de finance 2011 est une véritable déclaration de guerre contre l'Education Nationale.

**16 000 suppressions se répartissant ainsi : 8967 dans le premier degré ; 4800 dans le second degré, 600 emplois d'administratifs.**

Les autres 1633 concernent l'école privée qui bénéficie d'un véritable cadeau puisque normalement elle aurait dû être taxée de 3200 postes au vu du principe de répartition (20%).

16 000 emplois qui partent en fumée. Alors que les besoins sont immenses dans nos écoles, dans nos établissements.

Et notre ministre fait du zèle. Le quota d'un remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite est largement dépassé. **Pour 8967 retraités dans le premier degré, il y aura 9600 enseignants de premier degré à faire valoir leur droit à la retraite.**

En matière de carte scolaire, cela risque de faire mal, très mal. L'IA nous a bien avertis lors du CDEN du 3 novembre : " **Le LOT enregistre une baisse continue depuis 3 ans sans qu'on touche fondamentalement aux nombres d'emplois**".

La question va vite se poser. Où prendre les postes ? Rappelez-vous les fameuses fiches du printemps avec leurs 5 leviers. Retournées dûment remplies au ministère, elles vont servir de point d'appui pour les suppressions de postes.

Il faudra ainsi agir :

- ♦ sur la taille des classes dans les écoles ne relevant pas de l'Education Prioritaire ;
- ♦ sur la scolarisation des enfants de 2 ans ;
- ♦ sur les moyens d'enseignement affectés en dehors des classes ( RASED, animateurs... ) ;
- ♦ sur le dispositif des enseignants absents ;
- ♦ sur les modalités d'enseignement des langues vivantes.

Mais la loi de finances 2011 ne s'arrête pas aux emplois :

- ♦ baisse des crédits pédagogiques de 10, 8% (ils passent de 5,9 millions d'euros à 5,26 millions d'euros) ;
- ♦ baisse des frais de déplacement de 5% (ils passent de 6,19 millions d'euros à 5,87 millions d'euros) ;
- ♦ baisse des crédits formation continue de 5,8%
- ♦ baisse des crédits formation initiale de 61% ( ils passent de 36 millions d'euros à 16,4 millions d'euros )
- ♦ baisse du nombre d'EVS : 4500 emplois de moins en 2011.

Si ce n'est pas de la casse massive du système éducatif, cela y ressemble fort.

**Le 23 novembre, soyons nombreux dans les actions pour les salaires, les emplois, la retraite.**

**Réunion d'information syndicale : le mercredi 15 décembre à Figeac ( école J Chapou ) de 9h à 12h sur le thème : quel avenir pour l'école ? ( rapport Reiss, budget ...)**

**Qui peut participer à cette réunion ?**

Elle est ouverte à tous : syndiqués, non syndiqués. Il s'agit de s'informer, de proposer, d'agir.

Prise sur le temps de travail et comme convenu avec l'IA, elle est déductible des 108 h ( aide perso, animation pédagogique ) ou de la journée de solidarité.

C'est une occasion de rencontrer aussi le SNUipp, de poser vos questions aux délégués du personnel ( promo, prime, retraite...)

**Que doit-on faire pour y participer ?**

Il faut simplement envoyer un courrier à votre inspecteur ( voir modèle à l'adresse suivante : <http://46.snuipp.fr/spip.php?article1090>)

**SNUipp 46** 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28

<http://46.snuipp.fr> mel: [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) Directeur de la publication : Yves Mespoullé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 83 nov 2010 trimestriel

Déposé le 16 nov 2010

## RETRAITE, EMPLOIS, SERVICE PUBLIC, SALAIRE, : 23 NOV, JOURNÉE D'ACTION

La promulgation dans la précipitation et en pleine nuit de la réforme des retraites démontre combien le gouvernement a voulu en finir avec la contestation et la mobilisation sans précédent qu'a provoqué ce projet de loi.

L'amplitude du mouvement depuis la rentrée autour d'une mesure injuste et inacceptable a exprimé un refus de la dégradation sociale qui s'opère dans notre pays.

Le texte a été voté et promulgué mais deux français sur trois y sont hostiles et l'heure n'est pas à la résignation.

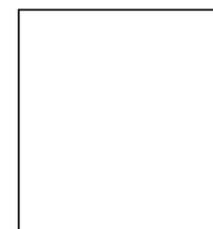
Le SNUipp dans un cadre interprofessionnel poursuivra la mobilisation dans le débat et l'action pour exiger l'abrogation de cette loi, et trouver des mesures justes et nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition.

Cette loi sur les retraites vient rejoindre les dossiers de l'emploi, des salaires, des conditions de travail et de la précarité grandissante qui s'installe et dans l'Education nationale, s'ajoute à la cohorte des mesures qui affaiblissent l'enseignement public et les conditions de travail des enseignants.

Pour montrer notre détermination, pour refuser la suppression massive de postes, pour refuser un budget qui asphyxie l'enseignement, pour refuser la dégradation de notre métier, restons dans l'action, ne baissons pas les bras, maintenons une volonté de résister à la casse, défendons les droits acquis et faisons du 23 novembre une journée forte en mobilisation.

**Le SNUipp a déposé un préavis de grève et appelle avec l'intersyndicale à un rassemblement festif de 12h à 14h, place Mitterrand.**

**A vos pancartes et casse croûtes.**



### Sommaire

Page 1 : Edito: retraite, emploi, services publics, tout est lié, le 23 nov journée d'action

Page 2 et 3: Un métier empêché ; Quand l'IA se prend pour un grand expérimenteur ; Le 23, retraite avec emplois, salaires, services publics, on continue ; brèves ;

Page 4 : budget 2011, une catastrophe ; RIS le 15 décembre



## Enseignant, un métier « empêché »

Cette réflexion abordée par plusieurs intervenants lors de l'Université d'Automne 2010 du SNUipp a été très bien illustrée avec la demande faite par l'administration pour gérer la question des rythmes scolaires : la veille des vacances de Toussaint, mise en place d'une consultation dans un pilotage que les enseignants ont subi dans un surcroît de travail, doutant de plus de l'impact des analyses qui en découleront. Les mails réguliers de collègues traduisent aussi ce constat d'enseignants empêchés de faire le travail de qualité qu'ils souhaitent. On nous demande toujours plus, dans des conditions de plus en plus compliquées, dans des temps de plus en plus contraints et dans des directions qui nous semblent parfois erronées. Ces injonctions sont vécues en termes de difficultés et de souffrances.

De plus, comme le dit Françoise Lantheaume, on demande aujourd'hui aux enseignants du primaire, tout et son contraire : « Les enseignants sont pris en tenaille entre d'un côté la nécessité de s'occuper des groupes, d'assurer le projet de massification, et d'un autre côté de s'occuper de chaque élève de répondre à ses besoins particuliers » Avec le pilotage par les résultats, elle conclut : « C'est ce décalage entre l'engagement et les résultats qui nourrit le sentiment d'inutilité et d'impuissance des enseignants »

Comment sortir de ce malaise ?

**D'abord, rompre l'isolement accentué par la suppression de la formation continue et la mise en responsabilité de PE non formés. Les Réunions d'Informations Syndicales sont un moyen de se rencontrer et de partager les difficultés.**

**D'autre part, le SNUipp lance un chantier avec le Conservatoire national des arts et métiers pour échanger avec des chercheurs sur cette question du travail d'enseignant, qui sera décliné dans les départements. Un colloque à Paris clôturera ce travail.**

**Le SNUipp a lancé aussi une campagne : non à la surcharge de travail. Il s'agit de faire savoir à l'administration en utilisant le visuel qui se trouve sur le site : je répons quand j'ai le temps. <http://46.snuipp.fr/spip.php?article1069>**

Direction d'école :  
**halte à la surcharge !**

Je répons quand j'ai le temps...

Une aide administrative, du temps de décharge et des missions redéfinies m'auraient permis de traiter cette demande plus rapidement !



## Quand l'IA se pose en grand expérimentateur !

Durant le CDEN, l'IA a exprimé son souhait de réunir, premier degré et collège dans un premier temps pédagogiquement et puis administrativement pourquoi pas. Cela s'appelle l'école du socle. Plus d'identité premier degré ni collège. Des interventions des enseignants sur les 2 niveaux. Un projet d'école ( pardon : un contrat éducatif ) unique. Quelle surprise de trouver dans le rapport REISS, ces propositions. Le LOT serait-il devenu terre expérimentale ?

C'est bien pour des économies de postes, de moyens, ( plus de prof monovalents, des PE intervenant à collège...) et non pour la réussite des élèves.

D'ailleurs le rapport REISS fourmille de mille idées pour accompagner les suppressions de postes.

Il fait donc 8 propositions :

- ♦ La fin des RPI qui deviendraient des Regroupements Scolaires ( RS) avec des nominations sur les RS et non sur les écoles, , un directeur unique...
- ♦ Créer des EPEP( prérogatives élargies des directeurs ( recrutement, gestion...)
- ♦ Passer du projet d'école au contrat éducatif ( évaluation des résultats dans le cadre des missions d'inspection des IEN...)
- ♦ Rôle différent des directeurs d'école qui exercerait un métier à part entière et non une fonction.
- ♦ Création d'un observatoire des bonnes pratiques
- ♦ Expérimenter les écoles du socle commun
- ♦ Conclure un pacte éducatif entre service de l'Etat et les collectivités
- ♦ Recentrer les IEN sur le cœur de leur métier ( inspection et pilotage pédagogique ).

**En faisant le tour des ces préconisations, on constate que le LOT est déjà bien engagé dans l'expérience.**

## Retraite : le 23 nov avec emplois, salaire, service public : on continue

**Journées de grève très suivies** avec de nombreuses écoles fermées et impossibilité de mettre en place le service minimum,

**Défilé puissant et énorme** pour le département :

en moyenne plus de 10 000 personnes.

**L'honneur des salariés retrouvé.**

**Unité conservé.**

La bataille pour les retraites n'est pas finie. Elle prend une autre forme.



**Pour l'école. on ne doit pas se priver.**



## Promotions instit et PE:

La CAPD s'est réunie le 4 nov 2010 pour examiner les promotions des enseignants du premier degré ( résultat à l'adresse suivante :

<http://46.snuipp.fr/spip.php?article1082> )

## Trop perçu :

Pas assez de personnel à l'administration pour traiter les dossiers à temps. Là aussi surcharge de travail. Et en bout de ligne, ce sont les enseignants, sur le terrain qui trinquent.

Les indemnités ne sont pas mises en place rapidement ou ne sont pas supprimées à temps. C'est inadmissible.

Cerise sur le gâteau, pour les trop-perçus l'administration et soi-disant la TG ne veulent pas étaler le montant qui s'élève parfois à plus de 2000€.

Un recours est possible. Voir sur le site à l'adresse suivante la démarche complète :

<http://46.snuipp.fr/spip.php?article1085>

Prenez rapidement contact avec la section du SNUipp : [snu46@snuipp.fr](mailto:snu46@snuipp.fr) qui vous aidera dans vos démarches.

## Permutations interdépartementales :

Pour ceux qui veulent quitter le département, la campagne permutation 2011 est lancée.

Le SNUipp se tient à votre disposition pour vous aider pour la constitution de votre dossier. Rendez-vous aussi à l'adresse suivante :

<http://46.snuipp.fr/spip.php?article1086>

## EVS : personne ne doit se trouver sans solution

Premiers touchés par les mesures budgétaires : les personnels précaires.

Utilisés comme du personnel kleenex, mal payés, peu considérés par notre hiérarchie, ils servent bien souvent de variable d'ajustement d'un budget étriqué.

Une pétition unitaire a été lancée pour demander leur maintien.

Vous la trouverez à l'adresse suivante :

<http://46.snuipp.fr/spip.php?article1087>

Elle est à faire signer par le plus grand nombre : enseignants, parents, élus ...

Et à retourner à :

SNUipp 46 80 rue des jardiniers 46000 Cahors